



**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
Séance du 6 mai 2016**

153 Rue Charles Nodier
39570 QUINTIGNY
Tél : 03.84.85.06.98

Mail : mairie.quintigny@orange.fr

Date de convocation : 29 avril 2016

Présents : Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Monique CLAVIER, Nathalie FORTIN, Mrs Yves MOINE, Eric MOUREZ, Frédéric LAMY, Alban GENOUD, Fabrice HENRY, Marc LOUREAU.

Absents excusés : Mr Jean-Paul MARTIN, pouvoir donné à Mr Yves MOINE

Absents :

Secrétaire de séance : Mme Lydia LINARES

APPROBATION : Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du dernier conseil en date du 1^{er} avril 2016.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

POINT SUR LES DECISIONS DES PRECEDENTS CONSEILS MUNICIPAUX :

- Les membres du Conseil prennent connaissance du courrier reçu en Mairie et écrit par les enfants de l'école depuis Quiberon où ils étaient partis en classe transplantée. La commune avait participé financièrement à ce projet
- Les toilettes de la mairie ont été réparées par l'entreprise BONNOT. La facture est de 48.00 €.
- Le règlement signé entre les propriétaires des terrains soumis à une PVR en cas de dépôt de permis de construire et la commune stipule que celle-ci doit être payée en deux fois. Que répondre à un habitant qui préférerait payer en totalité en une seule fois? Des renseignements seront pris auprès du percepteur de Bletterans.
- Une renégociation du prêt « Assainissement » avait été envisagée. Il s'avère que le montant des pénalités s'élevant à 12 000.00 € est trop important pour poursuivre la démarche.

BILAN JOURNEE COMMUNALE:

Cette année encore, nous avons pu compter sur la présence de nombreux habitants: des habitués, des nouveaux et aussi des personnes extérieures au village qui ont œuvré toute la matinée dans l'intérêt de la commune. Un grand merci! Et rendez-vous à l'année prochaine.

REPRISE DES DELIBERATIONS DU CCAS:

Suite à la dissolution du CCAS, la commune peut reprendre les compétences mais celles-ci doivent être validées par des délibérations du Conseil.

- Pour la reprise du cadeau à la naissance sous forme d'une prime de 30 € accordée à la naissance d'un enfant dont les parents sont domiciliés à Quintigny

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

- Pour le financement sur demande (inscription en Mairie) des cartes avantages jeunes accordées aux jeunes de 0 à 25 ans du village (étudiants et personnes non salariées)

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

ACCESSIBILITE DES ERP ET ELABORATION DE L'AGENDA PROGRAMME :

Une délibération est nécessaire pour approuver l'élaboration de l'agenda programmé et donner pouvoir au Maire pour signer les documents afférents à cette affaire.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

VOIRIE:

Chaque commune élabore une demande auprès de la Communauté de Communes « Bresse-Revermont » pour la réfection et l'entretien de ses routes et chemins. La commission voirie de la Communauté de Communes se réunit ensuite pour élaborer les priorités en fonction du budget.

Sur Quintigny, étaient demandés le chemin de Paradis et l'impasse de l'Hermaire. Ce dernier sera refait en bi-couches. Pour le chemin de Paradis, les travaux d'enrobés (7800€) seront pris en charge par la Communauté de Communes sur les parties dégradées à condition que la commune réalise les travaux nécessaires à la canalisation de l'eau. Pour cela 2 devis sont présentés: un de l'entreprise PAYSANT et un autre de l'entreprise BONNEFOY (1 600€ HT) avec les tarifs pratiqués pour la Communauté de Communes plus avantageux pour la commune.

VOTE pour la réalisation des travaux par l'entreprise BONNEFOY:

Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

Pour pouvoir payer cette dépense imprévue, il faudra une Décision Modificative du budget :

Compte 21 : + 1 600.00

Compte 020 : - 1 600.00

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE-REVERMONT » :

Avec la fusion de la Communauté des Hauts de Seille avec Bresse –Revermont, une harmonisation des compétences doit se mettre en place. Certaines communes vont perdre un délégué.

COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS :

- **ECOLE PRIMAIRE DE L'ETOILE** : Quelques enfants de Quintigny scolarisés à Ruffey vont revenir à L'Etoile.
- **ADMR Desnes** : Mme MICHELIN a laissé sa place de présidente mais reste déléguée sur la commune de Quintigny.

QUESTIONS DIVERSES :

- Trois personnes ont trouvé la solution aux photos mystères publiées sur le bulletin municipal 2015. Elles seront récompensées le mardi 10 mai 2016.
- Le travail du cantonnier est plutôt satisfaisant. On remarque une présence importante, régulière et efficace.
- PLU Quintigny : l'appel d'offres pour choisir le cabinet d'étude qui élaborera le nouveau plan a été lancé. Les réponses doivent parvenir avant le 14 mai.
- Urbanisme : la parcelle achetée par Mr DEBAT et Mme DAN est bornée. Pour le permis de construire de Mr BONIN, une demande de pièces complémentaires a été émise.
- Alban GENOUD présente le panneau « Attention enfants, roulez doucement » à installer au début de la rue du Champ-au-Loup. Il a travaillé à sa conception avec les enfants et les parents de la rue et il a trouvé les moyens pour le réaliser.
- Une parcelle de bois située à la Chaux est à vendre et le propriétaire a demandé à la commune si elle était intéressée.

La séance est levée à 22h07

Vu pour être affiché le 13 mai 2016, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 13 mai 2016



Sceau de la mairie

La secrétaire de séance

Lydia LINARES

Le Maire,

Yves MOINE